

**La resegmentation du marché du travail japonais
depuis le début des années 1990.
Inégalités de sécurité de l'emploi, hétérogénéité des firmes et facteurs financiers.**

Thèse de doctorat en sciences économiques
soutenue par
Sébastien LECHEVALIER
Sous la direction de Monsieur le Professeur Robert BOYER

Résumé

L'ambition générale de cette thèse est de contribuer à la compréhension des transformations contemporaines des rapports salariaux nationaux dans une perspective comparative. Pour ce faire, l'évolution du rapport salarial japonais depuis le début de la crise en 1992 est analysée par référence aux méthodologies et aux résultats d'études portant sur les configurations américaines et européennes (essentiellement française). Sur la base d'une grande variété de méthodes (analyse statistique des enquêtes administratives, études de cas micro et sectorielles, analyse historique, formalisation, analyse économétrique en panel), une interprétation en terme de resegmentation du marché du travail a été avancée.

Alors que pendant les années 1960 à 1980, on a observé une atténuation de la structure dualiste de l'économie japonaise typique des années 1950, cette thèse montre qu'on assiste à une montée des inégalités depuis le début des années 1990. Celle-ci se fait sur la base d'une hétérogénéité croissante des firmes. Mais elle est sensiblement différente de la structure inégalitaire des années 1950, qui reposait sur un différentiel salarial suivant la taille des entreprises et les différences de statut d'emploi des travailleurs (saliés réguliers, non réguliers et travailleurs indépendants). Les lignes de clivage, les variables clefs (salaires versus sécurité de l'emploi) mais aussi les forces sous-jacentes ont changé au cours du temps.

Plus précisément, depuis le début des années 1990, on observe au Japon une montée des inégalités de sécurité d'emploi. Celle-ci est entendue ici comme une certaine modalité de la production dans laquelle le travail n'est plus un facteur variable mais quasi-fixe. Tout en étant distinguée de la sécurité de l'emploi légale, elle a donc un caractère multidimensionnel, comprenant le risque de chômage, le statut d'emploi et la mobilité involontaire. Dans le contexte des années 1990, c'est la croissance du chômage qui joue un rôle prépondérant dans la montée des inégalités de sécurité d'emploi. Ces dernières s'accompagnent d'inégalités salariales croissantes, par suite d'une transformation du mécanisme incitatif associé à la sécurité de l'emploi (du salaire à l'ancienneté au salaire d'efficience) dans un contexte où le risque de chômage devient non négligeable. Ces inégalités de sécurité d'emploi tiennent moins aux caractéristiques individuelles (sexe, âge, diplôme) qu'à l'hétérogénéité des firmes.

On montre ainsi que les inégalités de sécurité d'emploi reposent sur l'opposition croissante entre deux types principaux d'organisation productive, la flexibilité externe et la stabilité productive, que l'on rencontre toutes deux au sein d'un même secteur et pour des firmes de taille comparable. Ce point contredit au passage l'idée largement répandue de la « fin de l'emploi à vie au Japon ». On peut également ainsi expliquer le paradoxe micro – macro : des mouvements en sens opposés au niveau micro conduisent à une stabilité au niveau macro, qui n'est donc pas contradictoire avec les changements constatés au niveau micro. De plus, cette hétérogénéité des firmes préexistait à la crise, notamment suivant les critères de la

taille et du secteur. Elle s'est renforcée depuis le début de la crise, principalement sous la forme d'une nouvelle ligne de clivage, liée à la structure financière des firmes, qu'on peut résumer en terme de *corporate governance*. Autrement dit, parmi les facteurs explicatifs de la dynamique des inégalités, cette thèse conduit, dans le cas japonais, à relativiser l'impact du progrès technique et de la mondialisation des échanges et à mettre l'accent sur la financiarisation du rapport salarial.

La structure des inégalités au Japon est donc sensiblement différente de celle observée aux Etats-Unis et en France. Cela tient en partie à la forme spécifique de la crise japonaise, au sujet de laquelle cette thèse avance deux éléments d'explication. D'une part, on peut expliquer le ralentissement de la croissance de la productivité par le changement de composition de l'économie en les deux types de firmes distingués précédemment, au profit de la flexibilité externe, qui est moins productive mais pas moins rentable. D'autre part, le décalage croissant entre les pans de l'économie les plus productifs et le reste de l'économie tient peut-être à un problème de coordination de l'hétérogénéité productive croissante des firmes.

Graphique I-1 : La resegmentation du marché du travail japonais dans les années 1990. Une synthèse

